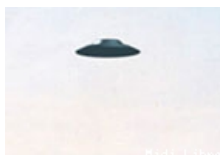


OVNI.info

-- Revue de presse --

Revue de presse



**Midi Libre -
19/08/2007 - Quand des
scientifiques vont à la
rencontre des Ovni**

Interview de Yves SILLARD
par Laure JOANIN

dimanche 19 août 2007

Le 5 janvier 1984 à Gallargues-le-Montueux, dans le Gard, vers 2 h 30, deux témoins aperçoivent au-dessus de leur véhicule une masse noire de 50 mètres de diamètre. Celle-ci semble flotter à 400 mètres du sol et se déplace par bonds successifs. Cette masse sombre suivra le véhicule pendant une dizaine de kilomètres. Aucun bruit, aucune odeur ne seront remarqués et cette masse disparaîtra soudainement à une vitesse très importante en émettant à sa base une lumière bleutée. Ce phénomène inexplicable est l'un des 1 650 cas recensés sur le site du Centre national d'études spatiales. Rencontre avec Yves Sillard, ancien directeur général du Cnes, qui vient de publier un ouvrage sur les Ovni.

Qu'appelle-t-on exactement Ovni au Cnes ?

Le terme Objet Volant Non Identifié a été abandonné et remplacé par celui de Pan - Phénomène aérospatial non identifié. Un Pan est un phénomène inhabituel observé dans le ciel par un ou plusieurs témoins, dont l'authenticité a été soigneusement vérifiée. Si nous avons abandonné le terme Ovni, c'est parce qu'il a dans l'esprit du public un lien direct avec une explication extra-terrestre. Or, ce type d'explication, s'il doit être considéré avec sérieux et objectivité, n'est à ce jour qu'une hypothèse.

Combien le Cnes a-t-il recensé à ce jour en France de phénomènes aérospatiaux non identifiés ?

La banque de données du Geipan (Groupement pour l'étude et l'information sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés) contient 6 000 témoignages recueillis au cours des cinquante dernières années, ce qui correspond à 1 650 cas différents. Mais ces cas ne représentent sans doute qu'une fraction des Pan observés, car de nombreux témoins hésitent à rendre compte d'observations inhabituelles par crainte du ridicule.

Et parmi ces 1 650 cas, combien sont totalement mystérieux ?

690 cas ont été expliqués ou presque expliqués, après analyse du Geipan, par des phénomènes connus : rentrée de satellites ou d'étages de fusée dans l'atmosphère, phénomènes météorologiques rares, positions particulières de planètes, etc. Il en reste 460 - que nous appelons les Pan D - qui présentent une authenticité et une réalité indiscutables et qui sont pourtant strictement inexplicables. Cela fait en gros une dizaine de cas avérés par an. Il ne s'agit que d'une moyenne car certaines années, comme 1954, 1981 ou 1991 ont donné lieu à des pointes d'observation. Sans que l'on comprenne pourquoi d'ailleurs.

Remarque-t-on des similitudes entre eux ou leur mode d'apparition : région géographique, période de l'année... ?

Non, les observations sont de nature très variable. Cela va de l'atterrissage rapproché à l'évolution à grande distance de mobiles lumineux ou d'apparence métallique, immobiles ou faisant preuve de vitesses et d'accélération exceptionnelles. En outre, elles se répartissent de façon assez homogène sur l'ensemble du territoire et sur les différentes périodes de l'année.

Quand un phénomène aérospatial étrange est signalé, quelle est la procédure mise en place ?

Pour les observations depuis le sol, la procédure normale consiste à informer la brigade locale de gendarmerie qui enquête sur le terrain avant de transmettre son dossier au Geipan. Ce dernier procède ensuite à l'étude complète du cas, à l'environnement physique de l'observation, l'environnement psychosociologique du témoin et à une expertise sur le terrain, notamment lorsque des prélèvements pour analyse d'échantillons sont possibles. Pour les observations à bord d'un avion - ce qui est très fréquent - la collaboration se fait avec l'Armée de l'Air.

Pouvez-vous dire si on a assisté en France à des phénomènes aérospatiaux d'origine extra-terrestre ?

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que tout ou partie des phénomènes observés et classés en catégorie D soient d'origine extra-terrestre. En l'état actuel des choses, on ne peut parler que d'une hypothèse. Cependant, cette hypothèse apparaît pour l'heure la seule susceptible de corroborer des témoignages par ailleurs irréfutables. C'est pour cela qu'elle doit être considérée avec sérieux et rigueur, aussi longtemps en tout cas qu'une autre explication n'aura pas été formulée.

Propos recueillis par Laure JOANIN

Post-scriptum : [Source Midi Libre](#)